

## COMMUNE DE L'HÔPITAL DU GROSBOIS



03 81 59 27 90

[mairie.hopital-du-grosbois@wanadoo.fr](mailto:mairie.hopital-du-grosbois@wanadoo.fr)

<http://www.lhopitaldugrosbois.fr>

Réunion de conseil municipal

Compte rendu de la séance du 6 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le six avril à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de l'Hôpital du Grosbois se sont réunis au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. GRENIER Jean-Claude, maire, suite à la convocation qui leur a été adressée le 31 mars 2023.

Absente excusée : Marie-Josée FLEURY donne procuration à TROUILLOT Raphaëlle.

Secrétaire de séance : TROUILLOT Raphaëlle.

Le compte rendu de la séance du 02/02/23 est approuvé à l'unanimité.

### **1/ URBANISME**

#### **Déclaration préalable de travaux**

- M. Daniel ROBERT, division parcellaire ZA 149 ET 151 au lieu-dit « combe Pétard », création de deux parcelles constructibles.
- Mme BUGNET Nelly, construction d'un abri pour animaux, rue des grandes pièces
- M. MEYER Steve, rue du stade implantation d'un chalet de jardin
- M. CAVALLI François-Xavier, grande rue, réfection de façade.

AVIS FAVORABLE POUR TOUS LES DOSSIERS.

#### **Permis de construire**

- M. SAR Joan & Mme RIVIERE Naomi, construction d'une maison individuelle « au bas des champs » sur la parcelle ZC 179.

AVIS FAVORABLE.

#### **Certificat d'urbanisme**

- M. MELE Christophe pour 7 parcelles, rue des grandes pièces ZC 20 & ZC 21.

AVIS FAVORABLE.

### **2/POSTE D'ATSEM : Départ en retraite et recrutement**

Départ en retraite de Mme CUBY Monique le 1<sup>er</sup> juillet 2023, un contrat lui sera fait pour la dernière semaine d'école. Une déclaration de vacance de poste ainsi qu'une offre d'emploi est faite auprès du Centre de Gestion. Les candidatures par mail ou courrier sont attendues pour le 11 juin 2023. Le poste d'ATSEM est à pourvoir au 1<sup>er</sup> septembre pour la rentrée des classes.

### **3/ VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS et COMPTES DE GESTION 2022**

#### **Budget annexe « assainissement » :**

Recettes cumulées fonctionnement 2022	2 891.92
Dépenses cumulées fonctionnement 2022	2 020.90
Résultat à reporter en recettes fonctionnement sur budget 2023	871.02

#### **Budget général :**

##### ➤ **Fonctionnement**

Report excédent constaté 2022 reporté en fonctionnement 2023	302 778,43 €
Recettes 2022 en section de fonctionnement	370 691,95 €
Dépenses 2022 en section de fonctionnement	356 072,52 €
Report cumulé sur 2023 recettes fonctionnement	180 821.25 €

##### ➤ **Investissement**

Report excédent constaté 2022	32 466.54 €
Recettes 2022 en section d'investissement	276 408.04 €
Dépenses 2022 en section d'investissement	740 308.19 €
Déficit cumulé sur 2023 dépenses d'investissement	431 433.61 €

Les comptes administratifs 2022 sont présentés par M. FOURQUIER Jean, adjoint.  
Le Maire ne participant pas au vote, les CA et CG sont validés par 14 voix pour.

#### **Affectation des résultats :**

<b>Budget général</b>	Report recettes fonctionnement (RF 002)	180 821.25 €
	Inscription déficit investissement (DI 001)	431 433.61 €
	Inscription affectation (RI 1068)	136 576.61 €
<b>Budget assainissement</b>	Report recettes fonctionnement	871,02€
VOTE : 15 voix « Pour »		

#### **Taux de fiscalité :**

Pour équilibrer le budget 2023, il est proposé de limiter l'augmentation des taux de la fiscalité sur la part communale à + 2,5% soit :

- **Foncier bâti :**
  - Taux de référence pour 2022 : 28.47
  - Taux 2023 avec augmentation de 2,5% : 29.18

- *Foncier non bâti* :
  - Taux de référence pour 2022 : 22,45
  - Taux 2023 avec augmentation de 2,5% : 23,01
- *Taxe habitation* :
  - Taux de référence : 14.64
  - Taux 2023 avec augmentation de 2.5 % : 15.00

Ce qui représente un produit supplémentaire pour la commune d'environ 4 000€.

Le conseil municipal a conscience que cette augmentation est un effort supplémentaire demandé aux ménages, mais la commune subit également l'augmentation du coût de la vie.

Vote : 15 voix « pour ».

#### **Budget général 2023**

Recettes prévisionnelles 2023 investissement	687 143,61 €
Dépenses prévisionnelles 2023 investissement	687 143,61 €
Recettes prévisionnelles 2023 fonctionnement	586 542.00 €
Dépenses prévisionnelles 2023 fonctionnement	366 600.00 €
Excédent prévisionnel (cumulé avec report de 180 821.25 €)	219 942.00 €

Vote 15 voix « Pour ».

#### **Budget Assainissement 2023**

Report excédent constaté 2022 reporté sur 2023	871,02 €
Recettes prévisionnelles 2023 en section de fonctionnement	1 730.00 €
Dépenses prévisionnelles 2023 en fonctionnement	2 580.00 €
Excédent prévisionnel fin 2023	21.02 €

Vote par 15 voix « pour »

#### **4/AMENAGEMENTS DE VOIRIE**

Un essai d'aménagement du carrefour rue du pré vert / rue des grandes pièces est prévu prochainement, avec surélévation et priorité à droite de toutes parts.

#### **5/COMICE 2024**

La commune se porte candidate pour organiser le comice cantonal 2024.

#### **6/ASSOCIATIONS : gestion**

Démission de M. Bruno GROSHENRY de la présidence du Comité d'Animation.

Une Assemblée Générale aura lieu le 3 mai à 20 h 00 salle du Cusenier pour renouvellement du bureau. L'ensemble de la population est conviée à cette réunion.

## **7/ PROJET DEPOT DE PAIN / CAMION DE PIZZA**

- Un courrier de sondage sera transmis aux boulangeries alentours afin d'étudier la possibilité d'une installation d'un distributeur automatique de pains sur la commune.
- Nous accueillerons de nouveau le camion pizza pour la saison estivale, un aménagement est en réflexion pour gêner au minimum le stationnement lors des locations de la salle.

## **8/ CUSENIER : gestions des locations**

Dans un premier temps, les locations de la salle de convivialité seront gérées à tour de rôle par les conseillers municipaux. Informations (coût, disponibilité ...) disponibles sur le site de la commune ou en mairie (heures ouverture secrétariat).

## **9/ QUESTIONS DIVERSES**

La commission petite enfance animé par Familles Rurales, s'est réunie pour attribuer les places disponibles en septembre à la micro-crèche : 11 demandes enregistrées pour 3 places disponibles.

Par souci d'équité les places sont attribuées suivants les critères définis lors de l'ouverture de la micro-crèche.

La séance est levée à 23 h 45.

La secrétaire  
Raphaëlle TROUILLOT



Le Maire  
Jean-Claude GRENIER



The stamp is circular and contains the text "COMMUNE DE L'HOPITAL DU GROSBOIS" around the top edge and "CSUBS" at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross.